



FICHE D'INSCRIPTION ou de REINSCRIPTION

Pour l'année 2022-2023 (une fiche par élève)

Association Ecole de Musique Harmonie
La Glaneuse
Maison des sociétés boîte n°33
Square Grinma
69500 BRON
Tél : 04-78-26-97-45
(transféré vers 06 24 53 33 06)
www.harmonielaglaneuse.fr

NOM élève : _____ Prénom élève : _____

Date de naissance : _____ Sexe : F M

À remplir de manière lisible, merci.

- Brondillant Musicien de l'harmonie Quotient familial(sinon tarif plein)
 Non-Brondillant

Tout dossier devra être rendu complet : fiche d'inscription, droit à l'image, adhésion, autorisation de sortie.

Professeurs remettre dans l'ordre alphab

- Formation musicale : J. Aygueparse M.E. Flores B. Giannetti
 ▪ Instruments
 J. Aygueparse J. Camarda N. Cornic F. Dubois A. Faraut
 M.E. Flores B. Giannetti N. Guay L. Large O. Parrot
 P. Prost C. Takahashi autre

Cours

- Solfège / formation musicale (individuel, ½ h) Solfège / formation musicale (collectif, 1 h)
 Eveil musical (collectif, 1 h)
 Préparation Bac (option musique)

- | | | | | | |
|--------------------------|--------------------------|--|--------------------------|--------------------------|--|
| ½ h | ¾ h | 1 h | ½ h | ¾ h | 1 h |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> Saxophone | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> Piano |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> Accordéon | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> Clarinette |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> Flûte traversière | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> Guitare |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> Violon- alto | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> Trompette, trombone, cornet |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> Violoncelle | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> Percussions |

Instrument

- Orchestre à cordes « Frotte et gratte » _____
 Orchestre « Accroch'notes » _____
 Atelier « jouer ensemble » _____

Tarif pour l'année

TOTAL

Adhésion réglée par chèque (bulletin d'adhésion joint) 16 €

Date de rentrée : lundi 12 septembre 2022 Fin des cours : vendredi 30 juin 2023

Paiement : 1 chèque 3 chèques (à l'ordre de la Glaneuse) chèques-Vacances bon associatif (15 €)
 CB Prélèvement SEPA en 10 fois (document à compléter + fournir un RIB) **Les espèces ne sont pas acceptées.**

Les parents et les élèves s'engagent pour une année scolaire et sont tenus de respecter cet engagement. En cas d'abandon, la cotisation reste due.

je m'engage à prendre connaissance du règlement disponible sur le site www.harmonielaglaneuse.fr

Date :

Signature :

Réservé à l'association

Par

Lieu :

Le

Réservé à l'association

Enregistré site

le

Par /.....

Observations : _____



BULLETIN D'ADHESION (année scolaire 2022-2023)

Ecole de Musique Harmonie la Glaneuse

Square Grimma - Maison des sociétés - boîte 33 - 69500 BRON

Association soumise à la loi du 1^{er} juillet 1901 et au décret du 16 août 1901

Elève - Musicien - Membre associé (entourer le(s) choix)

Mr Mme **Nom** : **Prénom** :

Date de naissance :/...../.....

Tuteur ou Représentant légal : **Nom** : **Prénom** :

Adresse :

Code postal : **Ville** :

Téléphone :

Email :@..... **merci d'écrire lisiblement**

Je déclare par la présente souhaiter devenir membre de l'association "Ecole de Musique Harmonie la Glaneuse".

A ce titre, je déclare reconnaître l'objet de l'association, et en avoir accepté les statuts ainsi que le règlement intérieur de l'école qui sont mis à ma disposition dans les locaux de l'association. J'ai pris bonne note des droits et des devoirs des membres de l'association, et accepte de verser ma cotisation due pour l'année en cours.

Le montant de la cotisation est de 16 €, payable par chèque (les espèces ne sont pas acceptées).

Fait à, le

Signature : (faire précéder de la mention "Lu et approuvé")

TARIF DES COURS DE L'ECOLE DE MUSIQUE HARMONIE LA GLANEUSE 2022-2023

BRONDILLANTS

ADHESION 16 € pour l'année par élève à régler par chèque le jour de l'inscription

COURS règlement par un chèque annuel encaissé en octobre- par 3 chèques encaissés en octobre, janvier et avril - en 10 prélèvements SEPA ou chèques vacances ou CB ou bon asse




	QF supérieur à 2000			QF de 1201 à 2000			QF de 501 à 1200			QF inférieur à 501		
	année	trimestre	année	trimestre	année	trimestre	année	trimestre	année	trimestre	année	trimestre
Eveil musical collectif - 1 heure	237 €	79 €	225 €	75 €	216 €	72 €	132 €	44 €	168 €	56 €		
FM adulte débutant collective - 1 heure	237 €	79 €	225 €	75 €	216 €	72 €	132 €	44 €	168 €	56 €		
Formation musicale, cours individuel-1/2 h	471 €	157 €	447 €	149 €	426 €	142 €	258 €	86 €	330 €	110 €		
Instrument ou chant - ½ heure	474 €	158 €	450 €	150 €	429 €	143 €	258 €	86 €	333 €	111 €		
Instrument ou chant - ¾ heure	543 €	181 €	516 €	172 €	492 €	164 €	297 €	99 €	381 €	127 €		
Instrument ou chant - 1 heure	615 €	205 €	585 €	195 €	558 €	186 €	336 €	112 €	432 €	144 €		
Piano ½ heure	561 €	187 €	534 €	178 €	510 €	170 €	306 €	102 €	393 €	131 €		
Piano ¾ heure	603 €	201 €	573 €	191 €	546 €	182 €	330 €	110 €	423 €	141 €		
Piano 1 heure	678 €	226 €	645 €	215 €	615 €	205 €	369 €	123 €	477 €	159 €		
FM collective 1 heure + Instrument ½ heure	534 €	178 €	507 €	169 €	483 €	161 €	291 €	97 €	375 €	125 €		
FM collective 1 heure + Instrument ¾ heure	636 €	212 €	603 €	201 €	573 €	191 €	345 €	115 €	447 €	149 €		
FM collective 1 heure + Instrument 1 heure	678 €	226 €	645 €	215 €	615 €	205 €	369 €	123 €	477 €	159 €		
FM collective 1 heure + piano ½ heure	591 €	197 €	561 €	187 €	534 €	178 €	321 €	107 €	414 €	138 €		
FM collective 1 heure + piano ¾ heure	669 €	223 €	636 €	212 €	606 €	202 €	366 €	122 €	471 €	157 €		
FM collective 1 heure + piano 1 heure	732 €	244 €	696 €	232 €	663 €	221 €	399 €	133 €	513 €	171 €		
FM individuelle 1/2 h + Instrument ¾ heure	615 €	205 €	585 €	195 €	558 €	186 €	336 €	112 €	432 €	144 €		
FM individuelle 1/2 h + Instrument ¾ heure	687 €	229 €	654 €	218 €	624 €	208 €	375 €	125 €	483 €	161 €		
FM individuelle 1/2 h + Instrument 1 heure	762 €	254 €	723 €	241 €	687 €	229 €	414 €	138 €	534 €	178 €		
FM individuelle 1/2 h + piano ¾ heure	675 €	225 €	642 €	214 €	612 €	204 €	369 €	123 €	474 €	158 €		
FM individuelle 1/2 h + piano ¾ heure	750 €	250 €	714 €	238 €	681 €	227 €	411 €	137 €	525 €	175 €		
FM individuelle 1/2 h + piano 1 heure	825 €	275 €	783 €	261 €	744 €	248 €	447 €	149 €	579 €	193 €		
Orchestre à cordes (gratuit pour les élèves) 1h	243 €	81 €	231 €	77 €	222 €	74 €	135 €	45 €	171 €	57 €		
Jouer ensemble - collectif - 1h 30	240 €	80 €	228 €	76 €	219 €	73 €	132 €	44 €	168 €	56 €		
Atelier chant collectif - 1 heure	246 €	82 €	234 €	78 €	225 €	75 €	135 €	45 €	174 €	58 €		
Accroch notes (orchestre école de musique) 1 h	150 €	57 €	165 €	55 €	159 €	53 €	153 €	51 €	147 €	49 €		

gratuit pour les élèves adhérents, les élèves de la MJC Bron, de conservatoires sur avis du CA

QF = Quotient Familial =revenu annuel de référence des impôts divisé par 12 et divisé par le nombre de parts fiscales

Réduction de 30€/an à partir du 3eme eleve inscrit par famille

V13 indice de révision = 2

TARIF DES COURS DE L'ECOLE DE MUSIQUE HARMONIE LA GLANEUSE 2022-2023		NON BRONDILLANTS											
ADHESION	16 € pour l'année par élève à régler par chèque le jour de l'inscription												
COURS	règlement par un chèque annuel encaissé en octobre - par 3 chèques encaissés en octobre, janvier et avril - en 10 prélèvements SEPA ou chèques vacances ou bon asso												
		QF supérieur à 2000			QF de 1201 à 2000			QF de 501 à 1200			QF inférieur à 501		
		année	trimestre	année	trimestre	année	trimestre	année	trimestre	année	trimestre	année	trimestre
	Eveil musical collectif - 1 heure	261 €	87 €	249 €	83 €	240 €	80 €	147 €	49 €	168 €	56 €		
	FM adulte débutant collective - 1 heure	261 €	87 €	249 €	83 €	240 €	80 €	147 €	49 €	168 €	56 €		
	Formation musicale, cours individuel-1/2 h	519 €	173 €	492 €	164 €	471 €	157 €	285 €	95 €	330 €	110 €		
	Instrument ou chant - ½ heure	522 €	174 €	495 €	165 €	474 €	158 €	285 €	95 €	333 €	111 €		
	Instrument ou chant - ¾ heure	600 €	200 €	570 €	190 €	543 €	181 €	327 €	109 €	381 €	127 €		
	Instrument ou chant - 1 heure	678 €	226 €	645 €	215 €	615 €	205 €	372 €	124 €	432 €	144 €		
	Piano ½ heure	618 €	206 €	588 €	196 €	561 €	187 €	339 €	113 €	393 €	131 €		
	Piano ¾ heure	666 €	222 €	633 €	211 €	603 €	201 €	363 €	121 €	423 €	141 €		
	Piano 1 heure	747 €	249 €	711 €	237 €	678 €	226 €	408 €	136 €	477 €	159 €		
	FM collective 1 heure + instrument ½ heure	588 €	196 €	558 €	186 €	534 €	178 €	321 €	107 €	375 €	125 €		
	FM collective 1 heure + instrument ¾ heure	702 €	234 €	666 €	222 €	633 €	211 €	381 €	127 €	447 €	149 €		
	FM collective 1 heure + instrument 1 heure	747 €	249 €	711 €	237 €	678 €	226 €	408 €	136 €	477 €	159 €		
	FM collective 1 heure + piano ½ heure	651 €	217 €	618 €	206 €	588 €	196 €	354 €	118 €	414 €	138 €		
	FM collective 1 heure + piano ¾ heure	738 €	246 €	702 €	234 €	669 €	223 €	405 €	135 €	471 €	157 €		
	FM collective 1 heure + piano 1 heure	807 €	269 €	768 €	256 €	732 €	244 €	441 €	147 €	513 €	171 €		
	FM individuelle 1/2 h + instrument ½ heure	678 €	226 €	645 €	215 €	615 €	205 €	372 €	124 €	432 €	144 €		
	FM individuelle 1/2 h + instrument ¾ heure	756 €	252 €	720 €	240 €	687 €	229 €	414 €	138 €	483 €	161 €		
	FM individuelle 1/2 h + instrument 1 heure	840 €	280 €	798 €	266 €	756 €	252 €	456 €	152 €	534 €	178 €		
	FM individuelle 1/2 h + piano ½ heure	744 €	248 €	708 €	236 €	675 €	225 €	408 €	136 €	474 €	158 €		
	FM individuelle 1/2 h + piano ¾ heure	825 €	275 €	786 €	262 €	750 €	250 €	453 €	151 €	525 €	175 €		
	FM individuelle 1/2 h + piano 1 heure	909 €	303 €	854 €	288 €	819 €	273 €	492 €	164 €	579 €	193 €		
	Orchestre à cordes (gratuit pour les élèves) 1 h	270 €	90 €	255 €	85 €	246 €	82 €	150 €	50 €	171 €	57 €		
	Jouer ensemble - collectif - 1h 30	264 €	88 €	252 €	84 €	243 €	81 €	147 €	49 €	168 €	56 €		
	Atelier chant collectif - 1 heure	273 €	91 €	258 €	86 €	249 €	83 €	150 €	50 €	174 €	58 €		
	Accroch'notes (orchestre école de musique) 1 h	186 €	62 €	183 €	61 €	177 €	59 €	171 €	57 €	147 €	49 €		

gratuit pour les élèves adhérents, les élèves de la MIC Bron, de conservatoires sur avis du CA

QF = Quotien Familial =revenu annuel de référence des impôts divisé par 12 et divisé par le nombre de parts fiscales

Réduction de 30€/an à partir du 3ème élève inscrit par famille

V13 indice de révision = 2



Règlement intérieur – Année 2022-2023 - École de musique -

Association Ecole de Musique Harmonie la Glaneuse

Maison des sociétés boîte n°33

Square Grimm 69500 BRON

Tél : 04-78-26-97-45 (transféré vers 06 24 53 33 06)

www.harmonielaglaneuse.fr

L'année scolaire 2022-2023 débutera le lundi 12 septembre 2022 et se terminera le vendredi 30 juin 2023.

La 1^{ère} semaine de juillet sera réservée pour le rattrapage éventuel de cours.

Les auditions auront lieu selon un planning fixé par les responsables de l'école.

L'enregistrement des données lors des inscriptions est conforme au règlement général sur la protection des données (RGPD).

L'Ecole de musique Harmonie la Glaneuse est une association loi 1901, administrée par des bénévoles et soutenue par la Municipalité, la Métropole - Grand Lyon et la région Auvergne-Rhône-Alpes.

A) Nos activités

1. Éveil musical : le cours d'éveil musical, pour les enfants à partir de 5 ans, permet un premier contact avec la musique. Il propose des chants, des exercices d'application et des notions de lecture musicale pour préparer au cours de solfège. L'année d'éveil musical ne peut être prise en compte pour la pratique d'un instrument.
2. Formation musicale (solfège) : nous rappelons que c'est la base de l'étude de la musique.
3. Chant : le chant se pratique pendant le cours de solfège permet la préparation du concert de fin d'année scolaire.
4. Instrument : la liste des instruments proposés figure sur la fiche d'inscription.
5. Extension de cours : des cours d'instruments pourraient être créés (cor, hautbois ...) en fonction des demandes.
6. La classe d'orchestre (Accroch'notes), qui peut regrouper des élèves de la MJC, de conservatoire et de l'Ecole de Musique la Glaneuse, permet aux instrumentistes de s'aguerrir pour la pratique musicale collective. Ce cours est ouvert aux musiciens de tous âges et ayant au moins une année de pratique instrumentale.
7. La classe d'orchestre "Frotte et gratte" (MJC et Glaneuse) est réservée gratuitement pour les élèves de violon, alto et cello, sur avis du professeur
8. L'atelier "jouer ensemble" : s'adresse à des musiciens n'ayant pas pratiqué depuis plusieurs années ou des musiciens susceptibles de jouer d'un 2^{ème} instrument.
9. Préparation de "l'option musique du baccalauréat" : des cours de solfège et d'instrument, ouverts aux élèves de première et de terminale, permettent de préparer l'épreuve.
10. Les élèves qui ne seront présents à aucune des répétitions pour préparer le concert, ne pourront y participer. En dernier ressort, c'est le professeur qui validera la participation des élèves au concert.

B) Conditions générales

1. L'adhésion : le paiement sera demandé à la remise de la fiche d'inscription ou de réinscription. Elle participe aux frais d'administration, secrétariat et reste acquise à l'association.
2. L'inscription à l'école inclut l'adhésion au projet associatif de l'Ecole de Musique Harmonie la Glaneuse.
3. Attestation d'assurance : l'élève devra être assuré (responsabilité civile et individuel accident) pour l'année scolaire 2022-2023.
4. Les frais de cours : ils couvrent partiellement le salaire et les charges salariales des professeurs. Le conseil d'administration a défini un tarif dégressif en fonction du quotient familial et suivant la commune de résidence.

 **Les parents et les élèves s'engagent pour une année scolaire et sont tenus de respecter cet engagement.**

En cas d'abandon ou cas de force majeure, les frais de cours restent dus.

5. Quotient familial : L'élève indiquera son Quotient Familial pour définir le tarif à appliquer ; à défaut, le tarif plein sera appliqué. Calcul du QF → (revenu imposable : nombre de parts) : 12

6. Le paiement des frais de cours s'effectue à l'année, en une fois ou par tiers (par chèque(s) remis à l'inscription) ou par prélèvement SEPA en 10 fois (d'octobre à juillet, formulaire à compléter accompagné d'un RIB), CB acceptée, prise en compte des bons associatifs.

Les chèques (à l'ordre de La Glaneuse) par tiers seront encaissés en octobre, janvier et avril.

Les espèces ne sont pas acceptées.

C) Lieux des cours

Les cours peuvent être donnés indépendamment :

- à l'espace Vivaldi : place Gaillard Romanet - 69500 Bron (à gauche du centre nautique de Bron)
- salle H. Berlioz : 1, rue Maryse Bastié - 69500 Bron (à l'arrière de l'Espace Albert Camus)

D) Date de la rentrée

Pour l'ensemble des élèves, le **lundi 12 septembre 2022** ; les jours et les horaires sont fixés par les professeurs. L'enseignement musical est fonction des vacances scolaires des écoles publiques dépendant du Ministère de l'Éducation Nationale (**zone A**).

E) Inscriptions / réinscriptions

Celles-ci se feront salle Hector Berlioz, Espace A. Camus - 1, rue Maryse Bastié - 69500 Bron.

Réinscription (dossier complet à remettre au professeur ou par courrier) avant la fin des cours. Passé ce délai, les inscriptions et réinscriptions seront enregistrées dans l'ordre des demandes et suivant les disponibilités.

Des permanences seront assurées à la *salle Berlioz* et *espace Vivaldi* :

- du **5 au 9 septembre**, salle Berlioz de 16 h à 19 h
- du **12 au 16 septembre**, espace Vivaldi de 14 h à 20 h

Permanence le **dimanche 4 septembre** lors du forum des associations à l'espace Albert Camus et de la journée Portes Ouvertes à la salle Berlioz de 10 h à 17 h.

F) **Remplacement des cours** : les cours annulés pour absence de professeurs seront remplacés. En revanche, l'absence de l'élève n'entraînera pas le remplacement du cours (sauf accord avec le professeur) ni son remboursement.

Les jours fériés ne sont pas récupérables, les tarifs étant établis en conséquence.

G) Il est impératif, en cas de modification des coordonnées (adresse, téléphone ou autre), d'avertir l'association.

H) Les élèves et parents devront respecter les consignes sanitaires en vigueur.

I) Le formulaire relatif aux sorties de cours des élèves mineurs et au droit à l'image (année 2022-2023) est à remplir, à signer et à remettre avec la fiche d'inscription.

Nous vous rappelons que les élèves ne sont plus sous notre responsabilité en dehors des horaires de cours. De plus, le déplacement des élèves dans les couloirs ne doit pas nuire au bon déroulement des cours.

Nous vous souhaitons de bonnes études musicales.

Le président-directeur M. MAROTTE



FORMULAIRE RELATIF
AUX SORTIES DE COURS DES ELEVES MINEURS
et au DROIT A L'IMAGE
année scolaire 2022-2023

Association Ecole de Musique Harmonie la Glaneuse
Maison des sociétés boîte n°33
Square Grimma 69500 BRON
Tél : 04-78-26-97-45 (transféré vers 06 24 53 33 06)
www.harmonielaglaneuse.fr

Je soussigné(e),

AUTORISATION DE SORTIE

autorise n'autorise pas l'élève à
rentrer seul après le cours ou les répétitions et auditions.

autorise n'autorise pas l'élève à
rentrer seul après le cours ou les répétitions et auditions.

autorise n'autorise pas l'élève à
rentrer seul après le cours ou les répétitions et auditions.

En cas de non-autorisation, merci de compléter le tableau suivant, et d'indiquer les coordonnées de la personne qui récupérera l'élève à la fin du cours (en cas d'empêchement ou de modification, merci d'en informer le professeur ainsi que l'administration de l'école au **06-24-53-33-06**)

NOM	Prénom	JOUR	DISCIPLINE

DROIT A L'IMAGE

autorise n'autorise pas l'association à prendre des photos et des vidéos de
l'élève qui seraient susceptibles d'être diffusées.

ATTESTATION D'ASSURANCE EXTRA-SCOLAIRE

j'atteste que mon enfant est assuré. Nom de l'assurance :

Personne à contacter en cas de problème :

- Mr Michel MAROTTE : 06-24-53-33-06
- Mme Monique NEYRET : 06-72-91-44-33

Seul le représentant légal est en mesure de justifier une absence de l'élève. Toute absence non justifiée fera l'objet d'une communication adressée aux représentants légaux.

Fait à, le

Signature :



BULLETIN D'ADHESION (année scolaire 2022-2023)

Ecole de Musique Harmonie la Glaneuse

Square Grimma - Maison des sociétés - boîte 33 - 69500 BRON

Association soumise à la loi du 1^{er} juillet 1901 et au décret du 16 août 1901

Elève - Musicien - Membre associé (entourer le(s) choix)

Mr Mme **Nom** : **Prénom** :

Date de naissance :/...../.....

Tuteur ou Représentant légal : **Nom** : **Prénom** :

Adresse :

Code postal : **Ville** :

Téléphone :

Email :@..... **merci d'écrire lisiblement**

Je déclare par la présente souhaiter devenir membre de l'association "Ecole de Musique Harmonie la Glaneuse".

A ce titre, je déclare reconnaître l'objet de l'association, et en avoir accepté les statuts ainsi que le règlement intérieur de l'école qui sont mis à ma disposition dans les locaux de l'association. J'ai pris bonne note des droits et des devoirs des membres de l'association, et accepte de verser ma cotisation due pour l'année en cours.

Le montant de la cotisation est de 16 €, payable par chèque (les espèces ne sont pas acceptées).

Fait à, le

Signature : (faire précéder de la mention "Lu et approuvé")

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Conformément à la loi "Informatique et Libertés du 6 janvier 1978" et à l'ordonnance n°2018-11125 du 12 décembre 2018, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Pour l'exercer, vous pouvez vous adresser au secrétariat de l'association.



LISTE DES PROFESSEURS SAISON 2021-2022			enseignements
AYGUEPARSE	Julien	yuyin76620@gmail.com +33 6 78 87 25 36	Piano-FM
<i>EN RECRUTEMENT</i>			Violoncelle
CAMARDA	Javier	javier_fk@hotmail.com +33 6 95 03 94 02	saxo-clarinette
CORNIC	Nicolas	messe.pour.un.corps@hotmail.fr +33 6 09 41 89 18	percussions
DUBOIS	Fabrice	fabrice.dubois.38@gmail.com +33 6 16 51 03 57	accroch'notes
FARAUT	Alexis	alexisfaraut@hotmail.fr + 33 6 68 59 51 52	violon
FLORES	Marie-Emmanuelle	bl.lib@orange.fr +33 6 83 50 31 81	cuivre-FM
GIANNETTI	Betty	betty.giannetti@gmail.com +33 6 11 40 55 94	Piano-FM
GUAY	Nicolas	guay.nicolas@free.fr +33 6 15 17 61 12	Guitare
LARGE	Lucie	lucielarge25@gmail.com tel non diffusable	violon-alto
PARROT	Olivier	olivierparrot@free.fr +33 6 87 11 41 97	Piano-accordéon
PROST	Pauline	paulineflute92@gmail.com +33 6 61 71 78 81	flûte
RYCHLIK (remplaçant)	Antoine	antoinerychlik@hotmail.fr +33 6 20 89 93 00	violon
TAKAHASHI	Cynthia	stentzelcynthia@gmail.com +33 6 85 54 03 02	violon
ADMINISTRATIF			
MAROTTE	Michel	glaneusepresident@yahoo.fr + 33 6 24 53 33 06	Président-Directeur
NEYRET	Monique	monique.neyret0575@orange.fr + 33 6 72 91 44 33	Trésorière - RH
SIMON	Sabine	sab.simon1612@gmail.com + 33 6 09 52 16 00	Trésorière adjointe

Mis à jour 22 juin 2022



Règlement intérieur – Année 2022-2023 - École de musique -

Association Ecole de Musique Harmonie la Glaneuse
Maison des sociétés boîte n°33
Square Grimma 69500 BRON
Tél : 04-78-26-97-45 (transféré vers 06 24 53 33 06)
www.harmonielaglaneuse.fr

L'année scolaire 2022-2023 débutera le lundi 12 septembre 2022 et se terminera le vendredi 30 juin 2023.

La 1^{ère} semaine de juillet sera réservée pour le rattrapage éventuel de cours.

Les auditions auront lieu selon un planning fixé par les responsables de l'école.

L'enregistrement des données lors des inscriptions est conforme au règlement général sur la protection des données (RGPD).

L'Ecole de musique Harmonie la Glaneuse est une association loi 1901, administrée par des bénévoles et soutenue par la Municipalité, la Métropole - Grand Lyon et la région Auvergne-Rhône-Alpes.

A) Nos activités

1. Éveil musical : le cours d'éveil musical, pour les enfants à partir de 5 ans, permet un premier contact avec la musique. Il propose des chants, des exercices d'application et des notions de lecture musicale pour préparer au cours de solfège. L'année d'éveil musical ne peut être prise en compte pour la pratique d'un instrument.
2. Formation musicale (solfège) : nous rappelons que c'est la base de l'étude de la musique.
3. Chant : le chant se pratique pendant le cours de solfège permet la préparation du concert de fin d'année scolaire.
4. Instrument : la liste des instruments proposés figure sur la fiche d'inscription.
5. Extension de cours : des cours d'instruments pourraient être créés (cor, hautbois ...) en fonction des demandes.
6. La classe d'orchestre (Accroch'notes), qui peut regrouper des élèves de la MJC, de conservatoire et de l'Ecole de Musique la Glaneuse, permet aux instrumentistes de s'aguerrir pour la pratique musicale collective. Ce cours est ouvert aux musiciens de tous âges et ayant au moins une année de pratique instrumentale.
7. La classe d'orchestre "Frotte et gratte" (MJC et Glaneuse) est réservée gratuitement pour les élèves de violon, alto et cello, sur avis du professeur
8. L'atelier "jouer ensemble" : s'adresse à des musiciens n'ayant pas pratiqué depuis plusieurs années ou des musiciens susceptibles de jouer d'un 2^{ème} instrument.
9. Préparation de "l'option musique du baccalauréat" : des cours de solfège et d'instrument, ouverts aux élèves de première et de terminale, permettent de préparer l'épreuve.
10. Les élèves qui ne seront présents à aucune des répétitions pour préparer le concert, ne pourront y participer. En dernier ressort, c'est le professeur qui validera la participation des élèves au concert.

B) Conditions générales

1. L'adhésion : le paiement sera demandé à la remise de la fiche d'inscription ou de réinscription. Elle participe aux frais d'administration, secrétariat et **reste acquise à l'association**.
2. **L'inscription à l'école inclut l'adhésion au projet associatif de l'Ecole de Musique Harmonie la Glaneuse.**
3. Attestation d'assurance : l'élève devra être assuré (responsabilité civile et individuel accident) pour l'année scolaire 2022-2023.
4. Les frais de cours : ils couvrent partiellement le salaire et les charges salariales des professeurs. Le conseil d'administration a défini un tarif dégressif en fonction du quotient familial et suivant la commune de résidence.



Les parents et les élèves s'engagent pour une année scolaire et sont tenus de respecter cet engagement.

En cas d'abandon ou cas de force majeure, les frais de cours restent dus.

5. Quotient familial : L'élève indiquera son Quotient Familial pour définir le tarif à appliquer ; à défaut, le tarif plein sera appliqué. Calcul du QF → (revenu imposable : nombre de parts) : 12

6. Le paiement des frais de cours s'effectue à l'année, en une fois ou par tiers (par chèque(s) remis à l'inscription) ou par prélèvement SEPA en 10 fois (d'octobre à juillet, formulaire à compléter accompagné d'un RIB), CB acceptée, prise en compte des bons associatifs.

Les chèques (à l'ordre de La Glaneuse) par tiers seront encaissés en octobre, janvier et avril.

Les espèces ne sont pas acceptées.

C) Lieux des cours

Les cours peuvent être donnés indépendamment :

- à l'espace Vivaldi : place Gaillard Romanet - 69500 Bron (à gauche du centre nautique de Bron)
- salle H. Berlioz : 1, rue Maryse Bastié - 69500 Bron (à l'arrière de l'Espace Albert Camus)

D) Date de la rentrée

Pour l'ensemble des élèves, le **lundi 12 septembre 2022** ; les jours et les horaires sont fixés par les professeurs. L'enseignement musical est fonction des vacances scolaires des écoles publiques dépendant du Ministère de l'Éducation Nationale (**zone A**).

E) Inscriptions / réinscriptions

Celles-ci se feront salle Hector Berlioz, Espace A. Camus - 1, rue Maryse Bastié - 69500 Bron.

Réinscription (dossier complet à remettre au professeur ou par courrier) avant la fin des cours. Passé ce délai, les inscriptions et réinscriptions seront enregistrées dans l'ordre des demandes et suivant les disponibilités.

Des permanences seront assurées à la salle Berlioz et espace Vivaldi :

- du 5 au 9 septembre, salle Berlioz de 16 h à 19 h
- du 12 au 16 septembre, espace Vivaldi de 14 h à 20 h

Permanence le dimanche 4 septembre lors du forum des associations à l'espace Albert Camus et de la journée Portes Ouvertes à la salle Berlioz de 10 h à 17 h.

F) Remplacement des cours : les cours annulés pour absence de professeurs seront remplacés. En revanche, l'absence de l'élève n'entraînera pas le remplacement du cours (sauf accord avec le professeur) ni son remboursement.

Les jours fériés ne sont pas récupérables, les tarifs étant établis en conséquence.

G) **Il est impératif, en cas de modification des coordonnées (adresse, téléphone ou autre), d'avertir l'association.**

H) Les élèves et parents devront respecter les consignes sanitaires en vigueur.

I) Le formulaire relatif aux sorties de cours des élèves mineurs et au droit à l'image (année 2022-2023) est à remplir, à signer et à remettre avec la fiche d'inscription.

Nous vous rappelons que les élèves ne sont plus sous notre responsabilité en dehors des horaires de cours.

De plus, le déplacement des élèves dans les couloirs ne doit pas nuire au bon déroulement des cours.

Nous vous souhaitons de bonnes études musicales.

Le président-directeur M. MAROTTE



**FORMULAIRE RELATIF
AUX SORTIES DE COURS DES ELEVES MINEURS
et au DROIT A L'IMAGE
année scolaire 2022-2023**

Association Ecole de Musique Harmonie la Glaneuse
Maison des sociétés boîte n°33
Square Grimma 69500 BRON
Tél : 04-78-26-97-45 (transféré vers 06 24 53 33 06)
www.harmonielaglaneuse.fr

Je soussigné(e),

AUTORISATION DE SORTIE

autorise n'autorise pas l'élève à rentrer seul après le cours ou les répétitions et auditions.

autorise n'autorise pas l'élève à rentrer seul après le cours ou les répétitions et auditions.

autorise n'autorise pas l'élève à rentrer seul après le cours ou les répétitions et auditions.

En cas de non-autorisation, merci de compléter le tableau suivant, et d'indiquer les coordonnées de la personne qui récupérera l'élève à la fin du cours (en cas d'empêchement ou de modification, merci d'en informer le professeur ainsi que l'administration de l'école au **06-24-53-33-06**)

NOM	Prénom	JOUR	DISCIPLINE

DROIT A L'IMAGE

autorise n'autorise pas l'association à prendre des photos et des vidéos de l'élève qui seraient susceptibles d'être diffusées.

ATTESTATION D'ASSURANCE EXTRA-SCOLAIRE

j'atteste que mon enfant est assuré. Nom de l'assurance :

Personne à contacter en cas de problème :


- Mr Michel MAROTTE : 06-24-53-33-06
- Mme Monique NEYRET : 06-72-91-44-33

Seul le représentant légal est en mesure de justifier une absence de l'élève. Toute absence non justifiée fera l'objet d'une communication adressée aux représentants légaux.

Fait à, le

Signature :

TARIF DES COURS DE L'ECOLE DE MUSIQUE HARMONIE LA GLANEUSE 2022-2023
BRONDILLANTS


ADHESION	16 € pour l'année par élève à régler par chèque le jour de l'inscription									
COURS	règlement par un chèque annuel encaissé en octobre- par 3 chèques encaissés en octobre, janvier et avril - en 10 prélèvements SEPA ou chèques vacances ou CB ou bon assc									
	QF supérieur à 2000		QF de 1201 à 2000		QF de 501 à 1200		QF inférieur à 501		Musiciens Harmonie	
	année	trimestre	année	trimestre	année	trimestre	année	trimestre	année	trimestre
Eveil musical collectif - 1 heure	237 €	79 €	225 €	75 €	216 €	72 €	132 €	44 €	168 €	56 €
FM adulte débutant collective - 1 heure	237 €	79 €	225 €	75 €	216 €	72 €	132 €	44 €	168 €	56 €
Formation musicale, cours individuel-1/2 h	471 €	157 €	447 €	149 €	426 €	142 €	258 €	86 €	330 €	110 €
Instrument ou chant - ½ heure	474 €	158 €	450 €	150 €	429 €	143 €	258 €	86 €	333 €	111 €
Instrument ou chant - ¾ heure	543 €	181 €	516 €	172 €	492 €	164 €	297 €	99 €	381 €	127 €
Instrument ou chant -1 heure	615 €	205 €	585 €	195 €	558 €	186 €	336 €	112 €	432 €	144 €
Piano ½ heure	561 €	187 €	534 €	178 €	510 €	170 €	306 €	102 €	393 €	131 €
Piano ¾ heure	603 €	201 €	573 €	191 €	546 €	182 €	330 €	110 €	423 €	141 €
Piano 1 heure	678 €	226 €	645 €	215 €	615 €	205 €	369 €	123 €	477 €	159 €
FM collective 1 heure + Instrument ½ heure	534 €	178 €	507 €	169 €	483 €	161 €	291 €	97 €	375 €	125 €
FM collective 1 heure + Instrument ¾ heure	636 €	212 €	603 €	201 €	573 €	191 €	345 €	115 €	447 €	149 €
FM collective 1 heure + Instrument 1 heure	678 €	226 €	645 €	215 €	615 €	205 €	369 €	123 €	477 €	159 €
FM collective 1 heure + piano ½ heure	591 €	197 €	561 €	187 €	534 €	178 €	321 €	107 €	414 €	138 €
FM collective 1 heure + piano ¾ heure	669 €	223 €	636 €	212 €	606 €	202 €	366 €	122 €	471 €	157 €
FM collective 1 heure + piano 1 heure	732 €	244 €	696 €	232 €	663 €	221 €	399 €	133 €	513 €	171 €
FM individuelle 1/2 h + Instrument ½ heure	615 €	205 €	585 €	195 €	558 €	186 €	336 €	112 €	432 €	144 €
FM individuelle 1/2 h + Instrument ¾ heure	687 €	229 €	654 €	218 €	624 €	208 €	375 €	125 €	483 €	161 €
FM individuelle 1/2 h+ Instrument 1 heure	762 €	254 €	723 €	241 €	687 €	229 €	414 €	138 €	534 €	178 €
FM individuelle 1/2 h + piano ½ heure	675 €	225 €	642 €	214 €	612 €	204 €	369 €	123 €	474 €	158 €
FM individuelle 1/2 h+ piano ¾ heure	750 €	250 €	714 €	238 €	681 €	227 €	411 €	137 €	525 €	175 €
FM individuelle 1/2 h + piano 1 heure	825 €	275 €	783 €	261 €	744 €	248 €	447 €	149 €	579 €	193 €
Orchestre à cordes (<i>gratuit pour les élèves</i>)1h	243 €	81 €	231 €	77 €	222 €	74 €	135 €	45 €	171 €	57 €
Jouer ensemble - collectif - 1h 30	240 €	80 €	228 €	76 €	219 €	73 €	132 €	44 €	168 €	56 €
Atelier chant collectif - 1 heure	246 €	82 €	234 €	78 €	225 €	75 €	135 €	45 €	174 €	58 €
Accroch'notes (<i>orchestre école de musique</i>) 1 h	150 €	57 €	165 €	55 €	159 €	53 €	153 €	51 €	147 €	49 €

gratuit pour les élèves adhérents, les élèves de la MJC Bron, de conservatoires sur avis du CA

QF = Quotien Familial =revenu annuel de référence des impôts divisé par 12 et divisé par le nombre de parts fiscales

Réduction de 30€/an à partir du 3ème élève inscrit par famille

V13 indice de révision = 2

TARIF DES COURS DE L'ECOLE DE MUSIQUE HARMONIE LA GLANEUSE 2022-2023							NON BRONDILLANTS			
ADHESION	16 € pour l'année par élève à régler par chèque le jour de l'inscription									
COURS	règlement par un chèque annuel encaissé en octobre- par 3 chèques encaissés en octobre, janvier et avril - en 10 prélèvements SEPA ou chèques vacances ou bon asso									
	QF supérieur à 2000		QF de 1201 à 2000		QF de 501 à 1200		QF inférieur à 501		Musiciens Harmonie	
	année	trimestre	année	trimestre	année	trimestre	année	trimestre	année	trimestre
Eveil musical collectif - 1 heure	261 €	87 €	249 €	83 €	240 €	80 €	147 €	49 €	168 €	56 €
FM adulte débutant collective - 1 heure	261 €	87 €	249 €	83 €	240 €	80 €	147 €	49 €	168 €	56 €
Formation musicale, cours individuel-1/2 h	519 €	173 €	492 €	164 €	471 €	157 €	285 €	95 €	330 €	110 €
Instrument ou chant - ½ heure	522 €	174 €	495 €	165 €	474 €	158 €	285 €	95 €	333 €	111 €
Instrument ou chant - ¾ heure	600 €	200 €	570 €	190 €	543 €	181 €	327 €	109 €	381 €	127 €
Instrument ou chant - 1 heure	678 €	226 €	645 €	215 €	615 €	205 €	372 €	124 €	432 €	144 €
Piano ½ heure	618 €	206 €	588 €	196 €	561 €	187 €	339 €	113 €	393 €	131 €
Piano ¾ heure	666 €	222 €	633 €	211 €	603 €	201 €	363 €	121 €	423 €	141 €
Piano 1 heure	747 €	249 €	711 €	237 €	678 €	226 €	408 €	136 €	477 €	159 €
FM collective 1 heure + Instrument ½ heure	588 €	196 €	558 €	186 €	534 €	178 €	321 €	107 €	375 €	125 €
FM collective 1 heure + Instrument ¾ heure	702 €	234 €	666 €	222 €	633 €	211 €	381 €	127 €	447 €	149 €
FM collective 1 heure + Instrument 1 heure	747 €	249 €	711 €	237 €	678 €	226 €	408 €	136 €	477 €	159 €
FM collective 1 heure + piano ½ heure	651 €	217 €	618 €	206 €	588 €	196 €	354 €	118 €	414 €	138 €
FM collective 1 heure + piano ¾ heure	738 €	246 €	702 €	234 €	669 €	223 €	405 €	135 €	471 €	157 €
FM collective 1 heure + piano 1 heure	807 €	269 €	768 €	256 €	732 €	244 €	441 €	147 €	513 €	171 €
FM individuelle 1/2 h + Instrument ½ heure	678 €	226 €	645 €	215 €	615 €	205 €	372 €	124 €	432 €	144 €
FM individuelle 1/2 h + Instrument ¾ heure	756 €	252 €	720 €	240 €	687 €	229 €	414 €	138 €	483 €	161 €
FM individuelle 1/2 h + Instrument 1 heure	840 €	280 €	798 €	266 €	756 €	252 €	456 €	152 €	534 €	178 €
FM individuelle 1/2 h + piano ½ heure	744 €	248 €	708 €	236 €	675 €	225 €	408 €	136 €	474 €	158 €
FM individuelle 1/2 h + piano ¾ heure	825 €	275 €	786 €	262 €	750 €	250 €	453 €	151 €	525 €	175 €
FM individuelle 1/2 h + piano 1 heure	909 €	303 €	864 €	288 €	819 €	273 €	492 €	164 €	579 €	193 €
Orchestre à cordes (<i>gratuit pour les élèves</i>) 1 h	270 €	90 €	255 €	85 €	246 €	82 €	150 €	50 €	171 €	57 €
Jouer ensemble - collectif - 1h 30	264 €	88 €	252 €	84 €	243 €	81 €	147 €	49 €	168 €	56 €
Atelier chant collectif - 1 heure	273 €	91 €	258 €	86 €	249 €	83 €	150 €	50 €	174 €	58 €
Accroch'notes (<i>orchestre école de musique</i>) 1 h	186 €	62 €	183 €	61 €	177 €	59 €	171 €	57 €	147 €	49 €

gratuit pour les élèves adhérents, les élèves de la MJC Bron, de conservatoires sur avis du CA

QF = Quotient Familial =revenu annuel de référence des impôts divisé par 12 et divisé par le nombre de parts fiscales

Réduction de 30€/an à partir du 3ème élève inscrit par famille

V13 indice de révision = 2



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) ECOLE DE MUSIQUE HARMONIE LA GLANEUSE à envoyer des instructions à votre banque pour débits votre compte, et (B) votre banque à débits votre compte conformément aux instructions de ECOLE DE MUSIQUE HARMONIE LA GLANEUSE.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.



Référence unique du mandat :

Débitéur :

Votre Nom*

Votre Adresse*

Code postal*

Ville*

Pays*

IBAN*

BIC**

Tiers débiteur

A* :

Identifiant créancier SEPA :

Créancier :

Nom

Adresse

Code postal

Pays

ECOLE DE MUSIQUE HARMONIE LA GLANEUSE

Maison des sociétés Boite 33

Square Gramma

69500 Ville BRON

Paiement : Récurrent/Répétitif

Ponctuel

Tiers créancier

Le* :

Signature* :

Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
(*) Veuillez compléter les données obligatoires du mandat.
(**) Obligatoire si hors de l'EEE. Facultatif pour les opérations intra Espace Economique Européen (EEE).

Les informations contenues dans le présent mandat sont destinées à être utilisées par le créancier qui pour la gestion de sa relation avec son client, elles pourront être livrées à l'exercice par ce dernier de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'information, aux fichiers et aux libertés.